



CADRE STRATÉGIQUE

2023 - 2025





Cadre stratégique 2023-2025

Février 2023

1. Préambule

En accord avec la Stratégie « Manger Demain », les autorités régionales wallonnes ont encouragé la mise en place de Conseils de Politique Alimentaire (ci-après CPA) sur le territoire wallon au travers notamment de l'appel à projets « relocalisation de l'alimentation en Wallonie ».

Dans ce contexte, une initiative de création d'un CPA de Liège Métropole a été portée conjointement par la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) et Liège Métropole avec l'accompagnement méthodologique de l'ULiège. Ces partenaires constituent la Coordination du CPA.

Le territoire sur lequel le CPA de Liège Métropole est actif est celui de l'Arrondissement administratif de Liège (sup. 796,87 km² - 625.000 hab. - 24 villes et communes).

Le CPA de Liège Métropole a été formellement installé le 8 décembre 2022 et il est constitué de 120 membres, ayant répondu à un appel public à candidatures.

Durant les deux années du processus préparatoire à la mise en place du CPA, un diagnostic agro-alimentaire du territoire a été réalisé et une charte précisant les contours de l'action et du fonctionnement du CPA a été rédigée.

Le cadre stratégique présenté ci-après s'inscrit dans la stratégie régionale « Manger Demain » et se fonde sur les éléments recueillis auprès des acteurs du territoire lors des différentes étapes du processus consultatif et participatif qui ont jalonné la création du CPA.

Ce cadre stratégique entend offrir des balises pour l'action et les travaux du CPA durant 3 ans, et notamment conformément à la charte du CPA de Liège Métropole dans le choix par le Conseil des groupes de travail qu'il met en place chaque année. Il fera l'objet d'une évaluation annuelle par le Conseil et sera adapté à l'évolution des besoins du territoire.

2. Etapes de la création du CPA et d'élaboration d'un cadre stratégique

- *Séminaire virtuel « Disein Food » - 11/03/21* - consacré à la thématique des conseils de politique alimentaire en province de Liège, ce séminaire scientifique a réuni des parties prenantes impliquées dans la démarche de création des 3 CPA sur le territoire provincial. Il a permis d'identifier des pistes d'actions tant en matière « d'offre » et « de demande » pour le futur CPA de notre territoire.
- *Forum « Construisons nos conseils de politique alimentaire » - 11/09/21* - cette première rencontre « grand public » autour des 3 projets de gouvernance alimentaire territoriale en Province de Liège a rassemblé 130 participants. Un atelier a permis de présenter et de mettre en débat la gouvernance envisagée, les premières thématiques priorisées ainsi que les valeurs clés souhaitées pour le projet de CPA de Liège Métropole.
- *Focus groupe « gouvernance » - 25/05/22* - a réuni un panel d'acteurs du territoire afin d'y présenter et d'y tester les éléments de la gouvernance en vue de l'élaboration finale de la charte du CPA de Liège Métropole.
- *Rencontres « Construisons le Conseil de Politique Alimentaire de Liège Métropole » -17-19-21/10/22* - 4 rencontres par sous-territoires qui ont notamment permis de présenter le diagnostic agro-alimentaire et d'échanger à nouveau sur les thématiques d'actions pressenties pour le futur CPA.
- *Séance d'installation du CPA de Liège Métropole - 08/12/22* - en clôture de la séance formelle les membres ont été invités à participer à des tables de discussions thématiques afin d'amorcer le travail de construction de propositions de groupe de travail à soumettre au Conseil au 1^{er} trimestre 2023.

3. Eléments du cadre stratégique

Les éléments présentés ci-après forment ensemble le cadre stratégique du CPA de Liège Métropole. Ils permettent d'identifier des thématiques potentielles pour le CPA dans lesquelles peut se déployer son action.

3.1. Stratégie « Manger Demain » - Le référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie »

Le CPA de Liège Métropole et ses membres entendent s'insérer au sein de la démarche wallonne de politique alimentaire durable et en respecter les principes et objectifs. Ils souhaitent aussi, dans un esprit de collaboration et de transversalité, s'inscrire dans une dynamique de réseau à l'échelle du territoire régional avec les autres CPA et le CWAD. Les principes généraux et les objectifs stratégiques du référentiel constituent le socle du cadre stratégique du CPA de Liège Métropole.

● *Principes généraux*

- L'exception et la priorité alimentaire : l'alimentation est un besoin humain fondamental
- La multiplicité des valeurs liées à l'alimentation : l'alimentation n'est pas une simple marchandise
- L'approche systémique : le système alimentaire doit être abordé dans toute sa complexité
- L'amélioration continue : la transition vers un système alimentaire durable est continue et ambitieuse
- La diversité : le système alimentaire wallon est composé de divers modèles, processus et pratiques
- La collaboration : chaque acteur a une responsabilité et un rôle à jouer, en interaction avec les autres
- L'équité sociale : tous les acteurs doivent bénéficier de la transition et être capables d'y prendre part
- La résilience : le système doit résister aux perturbations et limiter l'ampleur des crises

● *Objectifs stratégiques*

- Garantir la disponibilité et l'accès de tous à une alimentation relevant d'un système alimentaire durable
- Contribuer à la bonne santé et au bien-être des citoyens
- Générer de la prospérité socio-économique
- Préserver l'environnement
- Offrir un niveau de connaissances et de compétences élevé en matière de système alimentaire durable
- Mettre en œuvre des mécanismes de gouvernance responsables et efficaces

3.2. Raison d'être, valeurs et objectifs spécifiques au CPA de Liège Métropole

● *Raison d'être*

Intensifier et rendre plus inclusive la dynamique de transition vers un système alimentaire durable, car ce modèle permet notamment à tous les citoyennes et citoyens d'avoir accès à des produits contribuant à leur bonne santé et à leur bien-être et qu'il génère de la prospérité socio-économique tout en participant à la préservation de l'environnement.

● *Valeurs et principes de gouvernance*

- Adaptabilité
- Ambition
- Bienveillance
- Coopération

● *Objectifs spécifiques et activités associées envisagées*

- Connaitre : les acteurs du système alimentaire se rencontrent, se connaissent et développent des partenariats pour intensifier la transition.

- ⇒ activités envisagées : interconnaissance, partage sur les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques, évaluer, sensibiliser, informer, ...
- Coordonner / Agir : l'action menée contribue à ce que l'ensemble des citoyennes et citoyens du territoire a accès à une nourriture issue d'un système alimentaire durable grâce à la mise en place de projets structurants coordonnés par le CPA et à l'essaimage des bonnes pratiques.
 - ⇒ activités envisagées : mobilisation du foncier, création des chainons manquants des filières, notamment maillage des infrastructures logistiques, développement de réseaux de commercialisation, travail sur l'offre de formation et d'accompagnement, ...
- Orienter : les autorités publiques locales jouent un rôle actif et facilitent la transition alimentaire en lien avec le CPA qui peut émettre des avis et les alerter sur des problématiques.
 - ⇒ activités envisagées : activation de leviers spécifiques propres aux communes : marchés publics, en particulier pour les cuisines de collectivité, protection du foncier agricole et mobilisation du foncier public pour développer des activités agroécologiques, politiques de sensibilisation de la population, politiques sociales favorisant l'accès pour tous à une alimentation durable, production de normes réglementaires favorisant la transition alimentaire, ...



3.3. L'apport du diagnostic agro-alimentaire du territoire

Ce diagnostic a été élaboré afin de contribuer à la définition d'une stratégie alimentaire pour le CPA de Liège Métropole. Ce diagnostic permet de mieux comprendre les réalités agro-alimentaires des 24 villes et communes du territoire, tant par la mise en avant des tendances structurelles que d'initiatives innovantes implémentées sur le territoire.

La réalisation de ce diagnostic s'est faite sur base d'une collecte de données quantitatives et qualitatives.

La collecte de données quantitatives, relatives au diagnostic territorial agricole et aux filières alimentaires, a été réalisée principalement au départ des données de Statbel, du Géoportail de la Région wallonne et, pour les données relatives à la production biologique, sur base des données existantes chez Biowallonie et à l'APAQ-W. Les sites web <https://filagri.be/> et <https://www.mangerdemain.be/> ont permis de récolter des données sur les habitudes alimentaires des Wallons (ou des Belges).

La collecte de données qualitatives a été réalisée de janvier 2022 à septembre 2022, via des interviews réalisées avec des acteurs du système alimentaire aux profils variés. Une attention spécifique a été portée au fait de rencontrer des personnes et structures issues des catégories suivantes : production, transformation, distribution, développement territorial, responsables politiques, accompagnement, santé, culture, enseignement.

● *Principaux enjeux du territoire identifiés par les acteurs de terrains rencontrés*

- La formation et le manque de main d'œuvre qualifiée
- Les changements climatiques
- La difficile installation en agriculture et la flambée des prix du foncier agricole
- Le coût de l'énergie et la précarité grandissante
- La récente chute drastique de la demande en produits bio ou locaux

● *Les principales thématiques proposées d'axes d'action pour le CPA*

- Foncier agricole public
- Dynamiques locales de soutien à l'installation ou à la transmission agricole
- Maillage infrastructures
- Distribution
- Cuisines de collectivités
- Formation, accompagnement, enseignement
- Droit à l'alimentation durable

4. *Etapes prévues en 2023 afin de déployer ce cadre stratégique :*

- début mars 2023 : choix des groupes de travail thématiques par les membres, pour la prochaine année
- avril 2023 : dans le cadre du Festival Nourrir Liège, organisation d'un « *Forum citoyen : notre futur alimentaire* » qui permettra de favoriser des échanges entre citoyens, professionnels, associations, militants, simples mangeurs sur les diverses thématiques identifiées comme prioritaires par les membres du CPA pour transformer en profondeur notre système alimentaire.
- juin 2023 : grande rencontre entre CPA wallons qui sera l'occasion de faire remonter des problématiques communes auprès des autorités publiques.
- 4^{ème} trimestre : 2^{ème} plénière du CPA lors de laquelle les GTs présenteront leur état d'avancement.